



VIE MUNICIPALE

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL

Rédaction : Mairie de Bort-les-Orgues — Tél. (55) 96.00.29



EDITORIAL

«Le mot du Maire»

Le 6 mars 1983, vous avez élu un nouveau Conseil municipal, avec un mode de scrutin qui ne vous a pas permis de choisir les conseillers municipaux, mais qui en a déterminé l'équilibre politique.

Depuis cette date, les commissions ont été constituées et se sont mises au travail, prenant connaissance des dossiers en instance et étudiant les projets à réaliser au cours des années à venir.

Tous les postes de responsabilité ou de représentation auprès des organismes extra-municipaux ont été pourvus. Les adjoints responsables de secteurs et les rapporteurs de commissions ont multiplié les réunions et pris les contacts nécessaires pour mieux se pénétrer de leurs responsabilités dans les domaines qui leur incombent, en informer les conseillers municipaux et discuter, avec eux, des propositions à faire au Maire et au Conseil municipal.

En résumé : le Conseil municipal de Bort s'est mis sérieusement au travail et je me dois de souligner, ici, l'assiduité, l'esprit de collaboration et de travail qui a animé, pendant cette période, tous les membres du Conseil municipal, quelle que soit leur appartenance ou leur sensibilité de pensée.

Ainsi fonctionne votre commune ! L'assiduité, le travail, les propositions et la décision sont les points de passage obligés qui conditionneront notre réussite.

Dans une commune d'autrefois, la municipalité avait à se préoccuper essentiellement de réaliser des équipements collectifs, d'entretenir sa voirie et d'assurer la police municipale. Cette gestion, dite «en bon père de famille», est dépassée de nos jours car, depuis quelques années, le domaine d'intervention d'une municipalité s'est considérablement agrandi et cette tendance a été concrétisée par la loi de décentralisation qui donne au Maire des pouvoirs accrus.

Désormais, intervenir dans les conflits sociaux, définir une politique artisanale, industrielle et commerciale, promouvoir une animation culturelle, pratiquer une action sociale plus personnalisée, sont devenus des tâches courantes.

Cependant, il ne suffit pas au pouvoir central de déléguer aux municipalités des pouvoirs accrus, encore faut-il leur donner les moyens de les assumer !

Les dotations globales d'équipement, qui devaient assurer notre indépendance de décision et de gestion, sont, pour l'instant, réduites à une «peau de chagrin» ; la globalisation de notre potentiel d'emprunts soumet la collectivité locale à un sévère encadrement de crédit. Pour l'heure, nos possibilités de réalisation subissent un considérable amoindrissement, il faut que vous le sachiez !

Ces restrictions, qui nous sont imposées, ne doivent pas pour autant infléchir notre capacité à concevoir et notre volonté à réaliser. Vous nous avez fait confiance, l'avenir vous donnera et nous donnera raison !

J.-P. DUPONT

VIE QUOTIDIENNE

Ligne autobus

Bort - Tauves - Larodde - Messeix

Cette ligne fonctionnera à nouveau les mardi, jeudi, samedi, dès le 4 juillet. Les horaires seront communiqués dès que possible, par voie de presse.

Feux tricolores - Nouveau pont

Ces feux paraissent rencontrer l'approbation des utilisateurs. Rappelons que le «clignotant orange» a, pour l'instant, été préféré au feu vert, dans le but de mieux assurer la sécurité des piétons.

Stationnement

La commission demande à chacun de respecter les interdictions de stationnement et ceci évidemment dans l'intérêt général. Trop de parkings sont, en effet, encore peu ou mal utilisés.

Rue de Paris

Pour répondre à une majorité des commerçants de cette rue, un aménagement sera proposé à la prochaine réunion du Conseil municipal, modulant la formule actuelle. On pourrait, en effet, proposer, si le Conseil municipal en admet le principe, que cette rue ne soit piétonne que durant la période estivale, soit du 1er juillet au 31 août, le dimanche excepté.

VOIRIE

Le programme 1981 vient de se terminer avec la réception des travaux de l'avenue du Général-de-Gaulle et de la place de la Nation.

Ce programme, subventionné à seulement 10 %, a dû être amputé d'un certain nombre d'opérations initialement prévues.

Pour 1983, aucune subvention n'étant annoncée à ce jour et le Conseil municipal ne souhaitant pas alourdir outre mesure la charge des contribuables bortoises, il est fort probable qu'aucune opération « Voirie » ne sera engagée.

RESEAUX DIVERS

Assainissement :

Le programme 1983 prévoit la mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et usées de l'avenue Victor-Hugo. Ce programme, d'un montant de 1.000.000 F devrait être subventionné à 40 %. Les problèmes d'eau au lotissement du Ruisseau-Perdu causent beaucoup de soucis aux responsables de ce secteur, qui pensent cependant aboutir à une solution.

Electricité :

Comme pour la voirie, les contraintes budgétaires font que seulement 30 % du programme initialement prévu pourra se réaliser.

Ce programme sera limité à l'extension de l'éclairage public de l'avenue Georges-Clémenceau et à la mise en place de quelques lampes dans la ville.

LOTISSEMENTS - URBANISME

Début prochain de la construction de six pavillons H.L.M. et de trois pavillons au Bois-de-Coin.

La réfection de l'immeuble Chavigner, boulevard Voltaire, va être entreprise par les H.L.M. avec l'aménagement d'appartements type T1 et T2.

OPERATIONS FONCIERES

Dans le cadre de la rénovation du «Vieux Bort», la commune va acquérir les immeubles Ferrie et Besse, place de la Nation.

L'immeuble Fouillat, situé au débouché de la liaison La Plantade - Saint-Thomas, sur le C.D. 922, a été acheté par la municipalité. Sa démolition, à moyen terme, permettrait, en effet, d'améliorer la visibilité et la sécurité, mais créerait aussi quelques emplacements de stationnement en dehors de la voie principale.

Les négociations engagées en vue de l'achat des terrains nécessaires pour l'agrandissement du cimetière n'ont pas, pour l'instant, débouché sur les accords indispensables, avec la totalité des propriétaires. La commission municipale concernée, très consciente de l'importance du problème, étudie les possibilités permettant de faire progresser ce délicat dossier.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Réunie le 10 mai 1983, la commission responsable a retenu un avant-projet concernant travaux de sécurité et d'économie d'énergie à réaliser dans l'atelier extérieur du Collège d'Enseignement secondaire, demandant au Conseil municipal d'inclure ce dossier dans sa programmation 1984, au chapitre «crédits déconcentrés», en vue du meilleur subventionnement possible.

TOURISME – ANIMATION

Les restrictions apportées dans le financement des projets 1983 ont contraint la Commission Tourisme à réduire le programme initial de travaux, soit 215.000 F à une seule opération estimée à 45.000 F.

Cette opération, en l'absence de tout subventionnement, a été réalisée dès mai 1983, afin que les campeurs bénéficient, dès juin, des équipements ainsi réalisés. Il s'agit de bornes pour branchements électriques désormais absolument nécessaires et exigées par les possesseurs de caravanes. Le camping du Tourlourou sera ainsi, comme Beau-Soleil, partiellement équipé à ce niveau.

Le Syndicat «Communes - Département» chargé du projet aménagement des Aubazines, a tenu, le 19 mai, son Assemblée Générale et défini sa position pour ce qui

concerne : achat des terrains (essentiellement propriété Bourzeix) et premiers travaux d'aménagement.

Un groupe de réflexion a été constitué afin de définir un avant-projet de restructuration de la Salle municipale des Fêtes, place Marmontel.

Une idée force semble s'être dégagée des premières semaines de travail, à savoir salle de capacité raisonnable, adaptée au cinéma et offrant un réel confort aux spectateurs, doublée éventuellement, dans une deuxième phase ultérieure, d'une petite salle, en sous-sol, d'une cinquantaine de fauteuils, orientée vers des besoins plus restrictifs (conférences - débats).

Tout ceci demande évidemment à être précisé et chiffré, le financement de l'opération exigeant, en particulier, une approche sérieuse et prudente.

SPORTS – LOISIRS – CULTURE

L'Assemblée départementale n'a pas retenu le projet d'investissement sportif 1983, présenté par le précédent Conseil municipal, enlevant ainsi tout espoir de subvention.

Après concertation avec les responsables des associations sportives concernées, la nouvelle commission municipale a recensé les préoccupations les plus urgentes et décidé de proposer, au Conseil municipal, les aménagements suivants, pour 1983 :

- Renforcement de l'éclairage des boulodromes et réparation de la piste du stade, par apport de matériaux. Ces aménagements permettront, à la Boule des Orgues, d'assurer le bon déroulement des Championnats départementaux de Longue, le 19 juin, à Bort.
- Aménagement d'un terrain, à La Plantade, qui redonnera, à ce quartier, son aire de jeux supprimée lors de la construction des H.L.M., cette surface de dégagement pouvant servir, en particulier, aux activités du Foot-Ball Club bortoïse, dont la pelouse du Pré-Mongéal supporte mal l'entraînement et les activités de neuf équipes, soit 88 jeunes et 63 adultes licenciés ; l'agrandissement projeté répondant aux normes de la Fédération française dans la catégorie B (minima 100 m/65m) et autorisant, dès que possible, la réfec-

tion de la pelouse du stade annexe, objectif prioritaire des réalisations sportives, à partir de 1984.

L'implantation d'un deuxième court extérieur de tennis en dur, dans l'enceinte du Pré-Mongéal, avec une éventuelle participation directe du Club, est actuellement à l'étude ; ce club devant faire face à la demande de 180 licenciés et les trois courts extérieurs s'avèrent insuffisants surtout pendant la période estivale.

L'ouverture de la piscine a été fixée au 16 mai 1983 et la fermeture au 4 septembre 1983. Les tarifs sont majorés de 7 %, soit pour l'abonnement adulte 5,40 F et enfant 3,20 F. La gratuité pour les scolaires est reconduite. Le bilan financier, pour la saison 1982, se solde par un déficit de fonctionnement de 193.479,42 F, soit une charge importante pour les finances locales.

L'organisation des activités du Centre culturel (Ecole de Musique, Fanfare, yoga, garderies, bibliothèque, scrabble, secourisme, aéromodélisme, minéralogie, permis de conduire, etc ...) a été négociée lors d'une réunion de synthèse, le 27 mai 1983, et une grille d'utilisation des locaux mise au point.

AFFAIRES SOCIALES

Etablissements publics communaux mais statutairement indépendants de la municipalité, Bureau d'Aide sociale et Caisse des Ecoles sont présidés par le maire de Bort.

Les actions de ces deux organismes s'avèrent indispensables au niveau de la Cité dans la mesure, par exemple, où le bureau d'Aide sociale assure la gestion des logements-foyers et de la crèche familiale à domicile, la Caisse des Ecoles, quant à elle, coiffant entre autres choses la cantine scolaire.

La commune participe évidemment aux lourdes charges de fonctionnement grâce à un subventionnement annuel, soit au total 724.000 F inscrits au budget primitif 1983. Le travail et les interventions de ces organismes seront détaillés dans notre prochain numéro.

NOUVELLES EN BREF

- Nouveau bureau

Le 19 mai, le nouveau bureau directeur du Syndicat mixte chargé de l'Aménagement de la base des Aubazines, a été constitué ainsi :

Président : M. DUPONT, Conseiller général de Bort.
Vice-Présidents : M. BOUCHETEIL, Conseiller général,
M. BONNET, Maire de Sarroux,
M. ROQUES, adjoint au Maire de Bort.
Secrétaire : M. CHASTEL, adjoint au Maire de Bort.
Secrétaire-adjoint : M. CHAUMEIL, Conseiller général de Neuvic.
Trésorier : M. le Receveur de Bort.

- Départs

M. BANVILLET, Proviseur du Lycée, et M. MAGNAUDEIX, Principal du Collège Marmontel, quittent leurs postes respectifs, faisant valoir leurs droits à la retraite. Une réception amicale a été organisée à la Mairie, courant juin, réception au cours de laquelle M. DUPONT a remis aux deux chefs d'établissement, la médaille de la ville de Bort.

- Prise de fonctions

M. CHEVALERIAS a pris, dès le mois de mai, ses fonctions de garde municipal, succédant à M. SARBONNE. Son adaptation à la vie bortoïse s'est effectuée sans difficultés et son intégration dans le milieu associatif concrétisée avec son entrée au sein du comité-directeur de l'A.S. bortoïse. M. CHEVALERIAS est le gendre de M. FLORET, de La Plantade.

Animation saisonnière

L'expérience d'animation saisonnière vécue en 1981 et 1982, au sein de nos terrains de camping, sera reconduite, en 1983, sous la responsabilité de Mlle BESSE. L'impact de ces activités sur la clientèle «campeurs et caravaniers» s'est avéré particulièrement positif et conditionne incontestablement la prolongation des séjours.

- Ecole de Musique

Sous la direction de M. HUJEU, l'Ecole intercommunale de Musique a pris un excellent départ. Cette nouvelle activité va permettre de relancer la fanfare Bort - Ydes, tout en proposant aux enfants des communes associées Bort - Ydes - Champagnac, une nouvelle ouverture éducative.

- Opération réussie

L'idée de matérialiser le périmètre extérieur de l'église grâce à une ceinture de pavés s'est révélée excellente, rompant la monotonie de l'asphalte. Le succès de cette opération a d'ailleurs incité les responsables «Voirie» à utiliser, avec bonheur, le même matériau autour de la fontaine.

- Création d'emplois

M. DUPONT, Maire, et le Directeur des Ateliers Electroniques de Bort ont reçu, le mois dernier, FR 3 Limoges, dans l'atelier-relais du Ruisseau-Perdu. La séquence réalisée soulignait l'attribution du prix récemment remis, à Limoges, au responsable de l'entreprise bortoïse, en présence de Monsieur MORELLO, maire-adjoint chargé du secteur de l'emploi.

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Nom et prénom des élus

M. DUPONT Jean-Pierre, Maire
M. ROQUES René, 1er adjoint
Mme WEERMEER Geneviève,
2e adjoint
M. MORELLO Serge, 3e adjoint
M. CHASTEL René, 4e adjoint
M. BRUN Jacques, 5e adjoint
M. SULLY Georges, 6e adjoint
M. DESVERNOIS Jean-Jacques
7e adjoint

Mme CUELHES Jacqueline
M. SIRAT André
M. CLAUDEL Yvon
M. PLAT Jean-Marie
Mme EISMANN Lucie
M. FERRIE Jean-Pierre
Mme EYMARD Mireille
M. BOYER Thierry
M. FALGUERES Jacques
M. PICARD Jean-Marc
M. RINGAUD André
M. SERRE Jean-Pierre
M. CIESIELSKI Jean
M. LOISON Gérard
M. COUDERT Raymond
Mme RIGAUDIE Simone
M. TISSANDIER Jean
M. TERRIOUX Gaston
M. GOYER Gaston

TELEPHONE

- Centre culturel - Piscine - M.J.C.
(55) 96.05.11
- Ensemble sportif du Pré-Mongéal
(55) 96.05.12
- Abattoir municipal
(55) 96.04.87
- Compagnie des Eaux
(55) 96.02.41
(55) 96.05.59

PERMANENCES DES ADJOINTS

Samedi, de 10 h. à 12 h.

- Juin
MM. Desvernois et Morello.
- Juillet
MM. Brun et Sully.
- Août
MM. Roques et Chastel.
- Septembre
MM. Morello et Desvernois.

Le mercredi, entre 11 h. et 12 h.

Mme Weermeer (Affaires sociales).

